



Pétition : rendez-vous salarial de 2011  
Ensemble, faisons-nous entendre :  
<http://actu.fsu.fr/Rendez-vous-salarial-de-2011>

A retenir :  
Journée d'action interprofessionnelle  
mardi 11 octobre 2011

Direction d'école : la coupe est pleine  
voir le site : <http://www.snuipp.fr/Direction-d-ecole-la-coupe-est>

Neo.Snuipp.Fr : Premières classes : un site pour vous !

Site internet destiné aux collègues entrant dans le métier. Conseils, outils, liens...

A utiliser sans modération :  
<http://neo.snuipp.fr/>

Université d'automne du SNUipp  
voir le site :

<http://www.snuipp.fr/Universite-d-automne-du-21-au-23>

Grève du 27 septembre  
Réunion de secteur Villefranche /  
Beaujolais  
mardi 20 septembre à 17 h 30  
Ecole de Frontenas

Réunions d'Informations Syndicales  
Mercredis 5 et 12 octobre  
(au choix) Lieux à définir  
Voir le site :  
<http://69.snuipp.fr/spip.php?article1043>

# snuipp rhône informations

n° 2 - 13/09/2011

prix : 0,15 €

## édito

### Actions de rentrée

après le rassemblement du 14 septembre

#### Tous en grève

**MARDI 27 SEPTEMBRE**

#### Grève intersyndicale Education Nationale

(FSU, CGT, CFTD, UNSA) contre la politique gouvernementale qui maintient un système inégalitaire, pour l'arrêt des suppressions de postes et pour un autre budget.

#### Manifestation à 10h30

Bourse du Travail (place Guichard) / Rectorat

Déclaration d'intention de grève à déposer à l'IEN au plus tard le vendredi 23/09 avant la fin des cours

(<http://69.snuipp.fr/spip.php?article1021>)

Merci de nous indiquer le nombre de grévistes dans votre école :

[http://69.snuipp.fr/greve\\_27\\_09/greve.html](http://69.snuipp.fr/greve_27_09/greve.html)

### CONSEIL SYNDICAL DU SNUipp

**Mercredi 21 septembre de 13 h à 15 h**

à la Bourse du Travail (salle E)

C'est l'instance de décision du département

Appel à tous les syndiqués : participez !

### On touche le fond...

La politique éducative dans notre pays est tellement hallucinante et destructrice que même les enseignants des écoles privées seront en grève le 27 septembre ! Quand on sait que les restrictions touchent beaucoup moins les établissements privés que les écoles et collèges publics - par le truchement de quelques généreux députés protecteurs...-, on mesure à quel point l'éducation est devenue une donnée économique parmi d'autres, pour les dirigeants actuels. Pas de projet éducatif collectif, ni d'ambition pour tous les élèves... sauf à considérer que les cours de morale ou les fascicules sur la Marseillaise constituent une vraie direction éducative novatrice?... Et pendant ce temps, nous devons faire plus avec moins, remplir des formulaires, bientôt un projet d'école sur la base des résultats aux évaluations nationales !... L'utilité de ce nouveau projet peut interroger dans le contexte.

Cette situation exaspère aussi les élus locaux de tout bord : par la voix de l'Association des Maires de France et de l'Association des Maires ruraux de France notamment, ainsi que par celle des sénateurs, ils ont fait part de leur refus de cette politique au gouvernement et au président.

N'oublions pas cependant que les mobilisations syndicales ont pesé dans ces prises de position pour une autre politique éducative. Cependant la purge continue et depuis 2007, le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'école publique à genoux. "Cette politique maintient un système éducatif inégalitaire qui ne permet pas de lutter réellement contre l'échec scolaire". Pour le SNUipp-FSU et les syndicats appelant à la grève le 27 septembre, il faut stopper les suppressions de postes pour mettre en oeuvre d'autres directions pour l'école publique.

En informant les familles, en nous rassemblant le mercredi 14 devant l'IA, en manifestant le 27, comme en se syndiquant, il nous appartient de remonter à la surface au plus vite, pour nous comme pour nos élèves.

Bernard Bagaggia  
Secrétaire départemental adjoint





## Compte rendu du CTP du 6 septembre

Mardi 6 septembre s'est tenu le CTPD concernant les ajustements de rentrée.

Malgré l'opposition réaffirmée des représentants du SNUipp/FSU, l'IA a cependant procédé à de nouvelles fermetures même si, pour la plupart, elles avaient été anticipées à cette rentrée. La non comptabilisation des enfants de deux ans dans les écoles ordinaires lui a cependant permis, malgré le contexte, de procéder aux ouvertures nécessaires et de prendre en compte quelques cas particuliers. Une rentrée sans aucune amélioration sur aucun plan, faite donc sur le dos de la scolarisation des enfants de deux ans, qui permettait de prévenir l'échec scolaire de nombreux élèves, sur le dos de leurs familles - qui devront, de surcroît et le plus souvent, trouver un complément de garde payant - et celle des municipalités qui sont dès lors fortement sollicitées. Sans parler du recrutement sur des postes d'enseignants de stagiaires sans formation et pire, d'une cinquantaine de contractuels dits étudiants pour les médias (du jamais vu depuis près de 40 ans !) que l'administration pourra "remercier" à la fin de cette année scolaire sans aucun coût ni aucune gêne !

**Autant de raisons de se rassembler mercredi 14 à 11h30 devant l'Inspection académique et d'être massivement en grève le mardi 27 septembre à l'appel unitaire de la FSU et des principales organisations syndicales.**

## Compte rendu CAPD du 8 septembre

**Affectations SEGPA**

Les collègues ayant été candidats ont été reçus par les chefs d'établissement qui ont finalisé leur choix, sauf le collègue Schoelcher du fait du changement de direction.

**Affectations PES**

- 56 PES affectés au 25 août

- choix du poste en fonction du rang au concours

- aucun PES affecté sur un CP ou en RRS

Sur les 4 PES non validés l'an dernier, 2 sont en prolongation de formation et 2 ont démissionné.

**Mesures de carte scolaire**

Suite au CTP, 53 ouvertures et 42 fermetures ont été prononcées :

- 37 collègues sont victimes d'une mesure de carte scolaire.

Ils se sont vu offrir par l'IA un poste (maternelle ou élémentaire) dans la commune ou la circonscription - 5 postes étaient vacants

Dans la mesure où cela est possible, les personnes nommées à la rentrée sur une création seront maintenues sur le poste pour l'année.

**Ineat-Exeat**

A ce jour, 33 ineat et 29 exeat ont été réalisés. L'IA a accepté de prolonger les accords d'exeat jusqu'à fin septembre.

**RIS**

La règle établie précédemment est rappelée par l'IA (6 heures à prendre, au choix, sur les animations pédagogiques, ou la journée de solidarité).

## Enfin, les contrats des EVS commencent à s'adapter aux besoins des écoles

Juin 2011 : le SNUipp a obtenu de l'Inspecteur d'Académie et du Lycée Ampère la fin de la modulation horaire des EVS.

Ceux-ci travailleront 20h, payées 20h. Les dysfonctionnements liés au temps de travail et calcul des congés des EVS sont ainsi terminés. Il y a un an, la préfecture avait imposé ces contrats de 20h inadaptés au rythme des écoles (qui travaillent 24h) et aux notifications de la MDPH (souvent 6, 9 ou 12h). L'IA a voulu faire travailler les EVS 24h, sans les payer 24h. Dès le début, le SNUipp a dénoncé ces nouveaux contrats contraires au code du travail. D'ailleurs, le calcul des congés payés pour certains contrats a entraîné l'arrêt d'activité des EVS dès le mois de juin. Il était temps de stabiliser le temps de travail des EVS pour le bon fonctionnement des écoles. C'est dans ce but que le SNUipp a donc proposé l'accord suivant à l'IA et au Lycée Ampère : ne pas appliquer la modulation défavorable aux EVS et en échange, les EVS acceptaient de poser leurs congés payés pendant les vacances scolaires. Nous avons pris alors l'engagement d'intervenir auprès du préfet pour obtenir des contrats de 24h payés 24h seule et unique véritable solution au problème du temps de travail des EVS.

Vendredi 9 septembre, une délégation du SNUipp a été reçue par le préfet de Région M. CARENCO qui pilote la politique de l'emploi, notamment les contrats aidés (les EVS). Nous lui avons rappelé l'importance des EVS dans l'accompagnement de la scolarisation des élèves handicapés et le dysfonctionnement entraîné par des contrats non adaptés aux besoins des écoles. Nous avons réclamé :

- des contrats de 24h, payés 24h à la place des contrats de 20h comme aujourd'hui,
- des contrats de 12 mois minimum renouvelables à la place des contrats de 6 ou 9 mois actuels
- l'élargissement des possibilités de renouvellement des EVS pour aller au bout des 24 mois.

Le préfet a pris note de nos demandes et de nos arguments.

**Il s'est engagé à accorder dès maintenant, des contrats de 24h et à essayer de prolonger la durée de ceux-ci. Si ces engagements sont traduits dans un nouvel arrêté préfectoral, ce sera une excellente nouvelle pour les écoles.**

page 1

Edito

Actions de rentrée

page 2

Compte rendu du CTP du 6 septembre

Compte rendu CAPD du 8 septembre

EVS

Stage débuts dans le métier

Ils soutiennent le SNUipp

**Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Camille BASTIEN

Anne BOTTEON

Christian DOMAS

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Pascale JOURDAN

Caroline KOMORN

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Yannick LE DU

Fabienne LOREAU

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Laurent SERVONNET

## Stage débuts dans le métier - Ouvert aux PES, T1, T2, T3

Mardi 18 octobre 2011 de 9 h à 16 h 30 à la Bourse du Travail (Place Guichard - Lyon 3)

Attention : bien faire la demande à l'IA via l' IEN 1 mois à l'avance **soit le 18 septembre 2011**

voir modalités sur le site : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article1042>

Nous pourrions vous présenter le métier et la carrière d'enseignant (promotions, mouvement, permutations, fiche de paie...) et discuter ensemble de l'actualité dans l'Education Nationale.



## Ils soutiennent le SNUipp-FSU !

José Ripoll directeur école d'application Lyon 6

Syndicat majoritaire dans notre profession, le SNUipp intervient au plus près des personnels, est présent dans les différentes instances, garant de l'équité. Associé aux différents combats liés à l'actualité sociale ou syndicale, le SNUipp c'est, parfois dans la lumière, souvent, dans la coulisse, des femmes et des hommes solidaires qui savent encore donner du temps pour la dignité de nos métiers. Ensemble en votant SNUipp, donnons plus de poids à la liberté d'expression, à l'exercice des droits démocratiques.

Sylvie Corbet, Catherine Dabrowski, Janine Pageaux, Christine Rosello, enseignantes à l'école élémentaire de Lentilly

Nous faisons confiance au SNUipp depuis de très nombreuses années et nous pouvons attester de son engagement et de son efficacité pour défendre tous les enseignants et leurs conditions de travail. Notamment, cette année, les représentants syndicaux se sont battus à nos côtés et aux côtés des parents d'élèves, avec succès, pour le maintien d'une classe dans notre école. Sans eux, le combat était perdu d'avance. Cet événement touchant notre école a permis de mesurer encore plus l'importance de participer aux élections professionnelles et de se syndiquer. Nous soutenons et nous voterons pour le SNUipp-FSU aux prochaines élections professionnelles car nous faisons confiance à ce syndicat qui, aux côtés des parents d'élèves et des enseignants, est attentif à ce que la qualité du service public d'Education soit constamment défendue.

Nous avons appris, pendant l'été, le décès de Serge Tarassioux, Maire de Pierre-Bénite. La section du SNUipp apporte son soutien aux équipes des écoles de la commune. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de Serge Tarassioux et plus particulièrement à Nicole sa maman, militante du SNUipp.

**2** Militant et syndiqué de toujours, notre ami Jacques COMMARET nous a quittés début juillet. A Mireille, à ses enfants, sa famille et à ses amis, le SNU 69 exprime toute sa peine et sa solidarité.

**SNUipp Rhône Informations**

Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône  
BP 4583 69244 LYON  
cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

[snu69@snuipp.fr](mailto:snu69@snuipp.fr)

Imprimé par l'association  
École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0615 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires